



Avril 2016







## LA VIE DE LA COMMUNE

#### Non à la fermeture d'une classe en maternelle!



En raison de la baisse des effectifs de l'école maternelle à la prochaine rentrée, le Directeur Académique des Services de L'Education Nationale (DASEN) a pris la décision de fermer 1 classe sur les 5 actuelles. Les parents, les enseignants et les élus municipaux contestent cette décision qui leur paraît injuste et inadaptée à l'épanouissement des enfants de maternelle. Elle est injuste parce qu'elle s'appuie sur des prévisions d'effectifs incomplètes et elle est inadaptée parce que cette fermeture aurait pour conséquence des classes surchargées (environ 30 élèves par classe) ce qui est peu favorable à la réussite de tous les élèves et à une prise en compte suffisante par l'enseignant des besoins de chacun des enfants de son

groupe. Une 1ère réunion en mairie associant parents, enseignants et municipalité, à la rentrée de février, a lancé la mobilisation contre cette décision de fermeture de classe. Une pétition a déjà récolté 500 signatures papier et 625 sur internet, des manifestations communes avec les autres sites touchés par des mesures de fermeture sur la circonscription de l'Education Nationale de Briey (Anderny, Tucquegnieux et Mainville pour les plus proches géographiquement) ont eu lieu à Briey et à Tucquegnieux (voir les articles du RL) Notre commune a avancé la date des préinscriptions à l'école maternelle afin de recenser les effectifs réels: c'est ainsi qu'à ce jour, nous pouvons affirmer que ce ne sont pas 115 élèves (effectifs retenus par l'Inspection), mais 122 qui seront accueillis à l'école maternelle à la prochaine rentrée, ce qui théoriquement devrait permettre le maintien des 5 classes, le seuil de fermeture décidé par l'Académie étant de 120. Cependant il est essentiel de maintenir la pression pour faire aboutir nos revendications et par solidarité avec les autres communes en lutte contre les fermetures dans leurs écoles. Une audience auprès du DASEN le 24 mars permettra peut-être de clarifier la situation de notre école et nous l'espérons d'acter le maintien de la classe qui devait être supprimée.

CHORAL

Chorale des Amis de Nanhol de Baslieux dirigée par Francois Delothal

La Clé des Chants d'Audun le Roman dirigée par Francois Delothal

La Clé des Chants d'Audun le Roman dirigée par Francois Delothal

La Clé des Chants d'Audun le Roman dirigée par Francois Delothal

La Clé des Chants d'Audun le Roman dirigée par Francois Delothal

La Clé des Chants d'Audun le Roman dirigée par Fabienne Rondel

ENTREE GRATUITE

2, chemin du Cabirol - C\$ 90062-31771 COLOMIERS CEDEX

ENTREE GRATUITE

PRANDUN LE ROMAN LA CLE DES CHANTS

Denis Seiwert Vice Président de la commission scolaire



Soucieux d'exprimer leur solidarité envers nos voisins belges et pour rendre hommage aux victimes des attentats du 23 mars, les Audunois se sont retrouvés nombreux le 25 mars à 18h, sur la place du Général de Gaulle.



## LA VIE DE LA COMMUNE

#### Des coussins berlinois dans la rue Emile Michel

Afin de réduire la vitesse dans cette rue et surtout de dissuader les automobilistes d'utiliser cette voie comme itinéraire de délestage de la rue Albert Lebrun, nous avons installé 4 coussins berlinois, répartis sur 2 zones et limité la vitesse à 30 km/h. Ces dispositifs ont démontré leur efficacité et les automobilistes, trop pressés, qui voudraient s'affranchir de la limitation de vitesse, seraient très vite rappelés à l'ordre par les secousses de leur véhicule lors du franchissement de ces équipements !





#### Bilan positif pour les radars pédagogiques

Après plusieurs mois de fonctionnement, les 5 radars pédagogiques installés dans la commune ont prouvé leur efficacité. Les statistiques fournies par ces appareils mettent en évidence une vitesse moyenne en baisse ainsi qu'un réflexe de « levée de pied » à la vue du radar.

Les chiffres relevés régulièrement font l'objet de rapports détaillés qui sont transmis à la gendarmerie afin d'optimiser les contrôles de vitesse répressifs dans la commune.

#### **SALISSEUR = PAYEUR**

Le 17 février dernier, une entreprise mosellane de matériaux de construction est venue effectuer une livraison sur un chantier dans la commune.

En repartant, le chauffeur n'a pas pris soin de nettoyer les roues de son camion et a épandu de la boue dans les rues du lotissement « Les longues raies ».

Rapidement identifié, le responsable de cette entreprise a été informé des faits et il lui a été notifié que le nettoyage de la voierie, qui a été effectué par les services techniques communaux, lui serait facturé car ce n'est pas au contribuable de payer pour cette négligence.

La facture a été transmise le jour même et un procès-verbal a été établi. Ce dernier sera transmis au Procureur de la République en cas de défaut de paiement du « salisseur ».



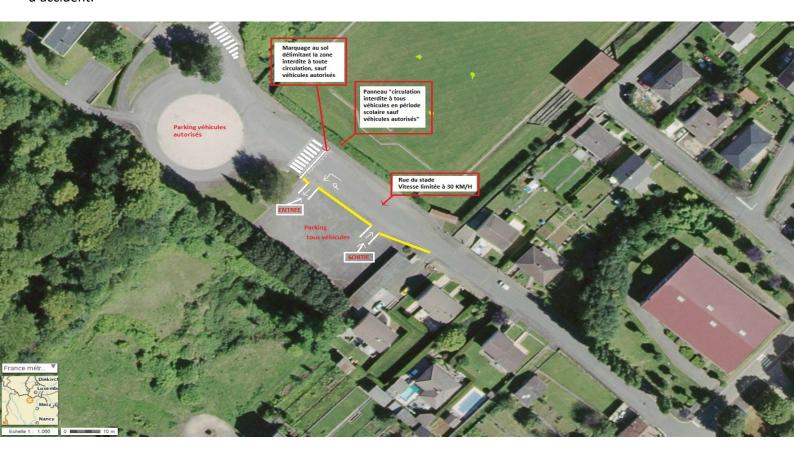
## LA VIE DE LA COMMUNE



## Nouveau plan de circulation aux abords du collège

Afin de sécuriser l'accès aux abords du collège Gaston Ramon, la commission sécurité a validé une nouvelle organisation de la circulation routière. Deux passages piétons ont été aménagés et permettent aux élèves de rejoindre les zones de stationnement en toute sécurité. La vitesse dans la rue du stade a été limitée à 30 km/h. Les sens « entrée » et « sortie » du parking ont été matérialisés au sol et l'interdiction d'accès, aux véhicules non autorisés dans la zone de giration devant le collège, a été renforcée par un panneau plus explicite et un marquage sur la chaussée.

Ces nouvelles règles ont été très bien accueillies par les enseignants et la majorité des parents d'élèves. Certains parents, peu scrupuleux, s'affranchissent néanmoins de ces nouvelles dispositions et engagent ainsi pleinement leur responsabilité en cas d'accident.



#### ++++ Des projets à venir

Mise en place d'un « STOP » au lotissement Georges Brassens pour les véhicules qui sortent du dépôt GEDIMAT MATHIEU. Cette nouvelle disposition aura pour effet de réduire la vitesse et clarifiera le régime de priorité dans cette rue.

Mise en sens giratoire de la place Clémenceau. Cette disposition a pour but de sécuriser la circulation autour de ladite place. En effet dans l'état actuel de la voierie, le croisement est difficile entre deux véhicules et il est quasiment impossible entre une voiture et un autocar.

Limitation de la vitesse à 30 km/h dans les rues Remer, Bernard et Martin.

Ces projets seront réalisés dans le premier semestre 2016.

Le Vice Président de la commission sécurité J.C. PAQUET



## Requalification urbaine rue de Verdun

Les travaux ont démarré rue de Verdun le 25 janvier 2016 pour une durée estimative de 30 semaines. Changement et redimensionnement de la conduite d'eau potable (A.E.P). Remplacement de l'ancienne conduite de D. 80 mm en fonte grise par une conduite en fonte de D. 150 mm pour assurer, dans de bonnes conditions, l'alimentation en eau potable et la défense incendie des riverains de la rue de Verdun.











Réalisation des antennes de raccordement de la rue Jean Manon et de la rue de la Sablonnière avec la nouvelle conduite rue de Verdun. La prochaine étape est le raccordement des usagers.





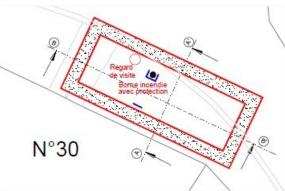


## **DEFENSE INCENDIE RUE DE LA LIBERATION**

Les travaux vont bientôt démarrer rue de la Libération avec la mise en place d'une rétention d'eau enterrée de 120 m³. Cette cuve en béton assurera une meilleure défense incendie sur le haut de la rue de la Libération.

Durée estimative des travaux : 2 mois.





Le Vice Président de la Commission des Travaux D. CANTERI

## L'AUDUNOISE



# Course et Marche 3 avril 2016



Les recettes seront versées à LORSEP pour lutter contre la maladie de Charcot

#### Frais d'inscription :

• 10 €

• Gratuit pour les moins de 13 ans

Un grand merci aux généreux sponsors de la manifestation!



09 h 00

départ des marches 5.4 km et 11 km

10 h 00

départ course 1.2 km des ~13ans

10 h 15

départ courses 5.4 km et 11km







Pour toutes informations contacter :

Inscriptions et modalités En mairie De 8h30 à 12h et 13h30 à 17h Sauf le mercredi

La Mairie 7 Place du Général de Gaulle 54560 AUDUN LE ROMAN 03 82 21 60 23 (demander Alexandra)

commune.audunleroman@orange.fr

Association Football Club du Pays Audunois Monsieur André MAFFEIS











#### Course et marche à Audun-le-Roman

NO	M :	PRENOM :		
ΑD	RESSE :			
СР	: VILLE :			
TEL				
DA <sup>*</sup>	TE DE NAISSANCE :			
		SEXE: F □ M □		
	N° de licence : (saison en cours)			
	P	MARCHE L'audunoise	to a station	
	Parcours	Prix	Inscription	Į.
	enfants moins de 13 ans	GRATUIT		
	5.4 km marche	10€		
	11 km marche	10€		
		courselle I I		1
	COURSE L'Audunoise			
	Parcours	Prix	Inscription	l
	1.2 km enfants moins de 13 ans	GRATUIT		
	5.4 km course	10€		
	11 km course adulte initié	10€		
Pour un montant de € réglé par chèque à l'ordre de « LORSEP » ou en espèces.  Je certifie avoir pris connaissance du règlement concernant le déroulement de et joint un certificat médical de moins d'un an ou une photocopie.  Date :				
Aut 5.4	Autorisat soussigné(e) torise mon fils / ma fille, mineur(e km du dimanche 3 avril 2016 et d ponsabilité.	e) à participer à la course l'Au	dunoise pour le parcours 1.	
Fair	t à	Date	Signature	



## Se réunir dès le lendemain pour envisager la suite...

Dans la perspective des prochaines éditions, les organisateurs vous donnent rendez-vous le 4 avril à 20h en mairie pour constituer des groupes de marcheurs et de coureurs.

## ASSOCIATIONS—VIE LOCALE



#### LA LOUCHE D'OR A RÉCOMPENSÉ LA MEILLEURE CUISINIÈRE!

Comme promis, forte du succès remporté lors de l'édition 2015, L'ATLIPA a réédité le 21 février 2016 son concours de soupes.



Cette année c'est onze cuisiniers, contre neuf l'an dernier, qui sont venus présenter leurs délicieux potages - j'ai bien dit « cuisiniers » car, hé oui, comme l'an dernier, il y avait un homme au milieu des concurrentes!

L'innovation, cette année, résidait dans le décernement des louches d'or, d'argent et de bronze aux trois premiers concurrents; bien entendu, ces louches n'avaient que la couleur des métaux en question.... question de moyens, bien évidemment!

Un jury composé de trois spécialistes a noté les soupes sur trois critères : l'aspect, la valeur calorique et la valeur gustative. Il était impossible de faire preuve de favoritisme car les soupes étaient numérotées de A à K et que les délibérations du jury avaient lieu à huis clos, les jurés étant seuls dans une petite salle du foyer. Ils ont pris leur rôle très au sérieux et, après avoir établi les moyennes de leurs notes, ont rendu leur verdict : Colette est la première, elle décroche la louche d'or avec sa soupe aux pois cassés et jambon fumé ; arrive ensuite Michel qui rafle la louche d'argent avec sa soupe aux oignons sans eau ; est ensuite décorée de la louche de bronze, Valérie avec sa soupe au chou fleur et camembert.

Tous les participants ont cependant été récompensés de lots divers offerts par les commerçants ci-après : Nouveau Marché, Rose et Lilas, la Petite Cafète, Netto de Trieux et Super U de Fontoy, la ferme du Gué, le salon Bel Hair, En passant par la Lorraine de Mont-St-Martin. Aux jurés qui se sont prêtés au jeu avec complaisance et application, il a été offert une bonne bouteille et un sachet de friandises en remerciement pour leur prestation.

L'information sur cette animation, affichée aux vitrines des magasins audunois, et bien relayée par le Républicain Lorrain qui a publié trois articles en amont de la manifestation, a porté ses fruits puisqu'une centaine de personnes s'est présentée devant les soupières, donnant un air de fête à la Résidence Ambroise Croizat. Une vingtaine de résidents n'a eu qu'à descendre au rez-de-chaussée de l'immeuble pour goûter aux réconfortants breuvages. C'est avec plaisir que les organisateurs ont pu noter la présence de Claire du Républicain Lorrain et de son photographe, venus constater la réussite de la manifestation, ainsi que de Martine, Adjointe au Maire, accompagnée de sa maman qui, comme l'an dernier, n'ont pas manqué de participer à la dégustation. Il faut dire que pour un repas complet, les convives pouvaient ajouter à leurs soupes des croque-monsieur et parts de tartes aux pommes.

A n'en pas douter, l'ATLiPA réitèrera cette manifestation fort goûteuse!

#### **DU VERT ET DU BLEU POUR LES 10 ANS DE L'ASSOCIATION DE CAPOEIRA SENZALA 54**

L'association Capoeira Senzala 54 vient de fêter ses 10 ans ! A cette occasion le festival annuel de l'association était gonflé à bloc ! Au programme : des stages, des rodas et beaucoup d'émotion. 7 maîtres venus du Brésil, du Danemark, d'Italie et de France, ont répondu présents à l'invitation du contre maître Alemão, professeur de l'association et organisateur de l'évènement. Tous sont venus apporter leur énergie, leur connaissance et leur savoir-faire au travers de stages destinés aux élèves de l'association, ainsi qu'à ceux ayant fait le déplacement depuis toute la France.

Enfants et adultes ont été comblés durant trois jours de fes-

tivité, durant lesquels ils ont appris, lutté et transpiré!

Le dimanche, dernier jour du festival, a eu lieu le baptême pour les nouveaux initiés

avec un passage de grade pour tous les élèves du contre maître Alemao. Plus de 100 cordes ont été distribuées. Trois d'entre elles ont cependant retenu l'attention. Deux cordes bleues, destinées aux élèves gradés, tous deux ayant commencé la capoeira en 2004.

Et pour finir une corde verte, une corde d'instructeur de capoeira. De nombreux spectateurs et parents sont venus encourager les enfants ayant participés à ce festival. La



capoeira est un sport que l'on peut pratiquer à tout âge... de 7 à 77 ans ! Si vous souhaitez vous aussi venir essayer la Capoeira, n'hésitez pas à nous contacter via le site

www.capoeirasenzalalorraine.com



## **ASSOCIATIONS—VIE LOCALE**

#### AIDE AU PREMIER DEPART EN CENTRE DE VACANCES

La commune d'Audun-le-Roman est inscrite dans le dispositif d'aide au départ en centre de vacances collectives (en colo) pour des jeunes de 4 à 17 ans. Des aides importantes, ouvertes à tous les habitants, sans plafond de ressources, peuvent vous permettre de réaliser un projet de séjour. L'inscription de fratrie est possible. Les aides sont attribuées par la commune d'Audun-le-Roman, le conseil régional, le conseil départemental, et la Caf sans démarches à faire. Elles sont cumulables avec toutes les autres. La JPA qui pilote le dispositif peut vous proposer une soixantaine de séjours dans toutes les destinations (mer, montagne, proximité, étranger) et à tous les prix. Renseignez-vous à la mairie. ( catalogue et dossier de réservation à disposition).

Site jpa54.fr à consulter avec le catalogue et les fiches d'inscription.

#### **DU NOUVEAU AU CLUB DE TENNIS DE TABLE AUDUNOIS**

Le club vient de créer, en plus des entraînements habituels, une section "ping féminin" tous les lundi de 20h à 21h30 à l'Espace sportif d'Audun-le-Roman. Encadrés par Anthony et Christophe, venez vous détendre tout en pratiquant une activité sportive et en vous perfectionnant au tennis de table.



Bonne humeur et plaisir seront au rendez vous. Alors n'hésitez plus, venez avec votre short et votre bouteille vous amuser avec les entraineurs audunois!

Pour toute information, veuillez contacter Christophe au 06-65-11-26-68 ou Anthony au 06-07-50-37-94

#### La mission locale des pays de Briey RE-CRUTE des bénévoles

Les missions locales accueillent les jeunes sortis du système scolaire, en difficultés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle. Un des dispositifs développé pour accompagner des jeunes, passe par le parrainage. La mission locale de Briey compte depuis 1997,



un panel de bénévoles, retraités et actifs qui ponctuellement mais aussi régulièrement interviennent auprès des conseillers techniques pour aider les jeunes qui le souhaitent et le nécessitent un accompagnement renforcé : préparation aux concours (écrits et oraux), aux apprentissages du code de la route, co -animations des ateliers de recherches d'emploi, législation du travail, préparation aux entretiens d'embauche,... Par leurs expériences professionnelles, et leur investissement personnel, les parrains et marraines contribuent à faire partager non seulement des savoirs et savoirs être mais donnent aussi des conseils personnalisés par cette relation privilégiée et leur qualité d'écoute. Les jeunes bénéficient ainsi d'un soutien dans leurs démarches, leurs apprentissages et leurs parcours de vie. Le territoire de Briey ne dispose pas de réseau local de parrainage. Les bénévoles impliqués le sont à titre personnel. La mission locale a besoin d'enrichir, de renforcer, et de développer son réseau ; nous faisons appel à toutes les bonnes volontés susceptibles de renforcer l'action des conseillers techniques dans l'accompagnement des jeunes du territoire.



Pour plus d'information, prenez contact dès à présent avec Laurence ADJIBA au 03 82 46 26 61.

Région ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Associations, vous souhaitez communiquer sur votre passion ou annoncer vos évènements dans Audun Infos et sur le site Internet d'Audun-le-Roman (www.audunleroman.fr) ?

N'hésitez pas à déposer vos annonces en mairie au plus tard deux à trois semaines avant l'évènement ou, pour un traitement plus rapide, envoyez les textes et photos par email à l'adresse : commune.audunleroman@orange.fr





## Enquête « Maintien du lien social et mobilité » à l'attention des personnes âgées et/ou handicapées



La Commune d'AUDUN-LE-ROMAN, soucieuse du bien être des ses administrés, et en l'occurrence de ses aînés, envisage d'acquérir un véhicule servant de navette à l'attention des personnes âgées et/ou handicapées. Ce véhicule, de neuf places maximum, qui serait équipé pour le transport d'un à trois fauteuils roulants, pourrait emmener les personnes désireuses de se

rendre dans des lieux divers pour y faire des courses ou pour pratiquer des loisirs (cinéma, théâtre, espaces naturels), selon un programme élaboré périodiquement et en concertation avec les utilisateurs potentiels. Les personnes visées par ce dispositif sont les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite qui ne conduisent pas ou ne conduisent plus. Dans cette perspective, si vous pensez être amené(e) à recourir au service en question, ou si vous présumez que l'un de vos parents, l'un de vos voisins, pourrait bénéficier de cette navette, il vous est demandé de le signaler en mairie en appelant le 03 82 21 60 23. Lors de cet entretien téléphonique, il vous sera demandé les coordonnées de la personne susceptible d'être intéressée ainsi que quelques renseignements personnels ; éventuellement, un représentant de la commune pourra se présenter au domicile de la personne concernée, sur rendez-vous.

Cette enquête est très importante car d'elle dépend, en partie, l'obtention des aides indispensables octroyées par divers organismes pour l'acquisition du véhicule spécifique. Un nombre important de bénéficiaires doit pouvoir être présenté pour argumenter la pertinence du service préconisé. Aussi vos appels en mairie sont attendus en nombre considérable et seront pris en compte jusqu'au 30 avril 2016.



### Ouvrage à paraître—110 ans de Luttes Sociales en Pays-Haut

L'éditeur Paroles de Lorrain, collectif de bénévoles créé il y a dix ans, va faire paraitre en mai un ouvrage de luxe de 380 pages en grand format (31/22 cm). Quinze contributeurs et une vingtaine de photographes ont permis de réunir quelque 700 photos et documents regroupés dans ce livre exceptionnel. En achetant ce livre (32 euros en précommande, 42 euros ensuite), vous permettrez à Paroles de Lorrain de poursuivre son action au service de la culture, de la Lorraine et des idées d'humanisme et de tolérance. Contact : 0383237527 et www.parolesdelorrains.com

L'association Audun d'hier à Demain peut organiser, pour les personnes intéressées, une souscription collective. La prochaine rencontre des membres de l'association aura lieu en mairie d'Audun-le-Roman le 7 avril à 20H.

## VIVRE ENSEMBLE



™ 03 82 22 75 33
 ➡ 03 82 21 79 55
 sicom.piennes@wanadoo.fr

Syndicat intercommunal pour la collecte et l'élimination des déchets des ménages et leur traitement dans le secteur de Piennes

#### Note d'information

#### aux administrés du SICOM

Le SICOM, qui regroupe 14 communes (Affléville, Audun le Roman, Avillers, Bouligny, Crusnes, Domprix, Joudreville, Landres, Mont Bonvillers, Murville, Norroy le Sec, Piennes, Preutin Higny, Serrouville), a installé un système de contrôle d'accès à l'entrée des déchetteries de Piennes et d'Audun le Roman.

A compter **du 21 mars 2016**, <u>les particuliers</u> résidant sur l'une des communes du SICOM et les **professionnels** dont le siège est situé sur l'une des communes du SICOM peuvent se présenter aux bureaux du SICOM aux heures d'ouvertures (lundi, mardi, jeudi de 8h00 à 12h00 & de 13h00 à 17h00, le mercredi de 8h00 à 12h00 & de 13h00 à 16h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00) afin de retirer la carte d'accès déchetteries.

#### Pour les particuliers

Vous devez remplir un formulaire de demande (disponible au bureau du SICOM) et fournir **impérativement** les pièces suivantes :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carte d'identité
- Carte grise du ou des véhicules ou attestation de non possession de véhicule

Sans ces documents, votre demande ne pourra pas être prise en compte.

Jusqu'au 30 avril 2016, l'accès aux déchèteries sera exceptionnellement toléré sans badge. Passé cette date, l'accès sans carte vous sera refusé.

#### Pour les professionnels

Vous devez signer une convention avec le SICOM (disponible au bureau du SICOM) et fournir impérativement les pièces suivantes :

- Un Kbis de moins de 3 mois
- Carte grise du ou des véhicules de la société

Sans ces documents, votre demande ne pourra pas être prise en compte.

Merci de votre compréhension.

Le Président C. BUNAR

La municipalité d'Audun-le-Roman invite les personnes qui n'ont pas de véhicule de bien vouloir s'inscrire en mairie afin de faciliter le retrait de leur badge « déchetterie » désormais rendu obligatoire par le SICOM.

## VIVRE ENSEMBLE



#### Journée Nationale de l'Environnement



Le printemps arrive à grands pas, tandis que la neige disparaît, laissant derrière elle les petits papiers et détritus amenés par le vent durant tout l'hiver. C'est pourquoi l'équipe municipale Environnement souhaite renouveler cette année l'opération "Grand nettoyage" pour la Journée Mondiale de l'Environnement le <u>dimanche 5 juin</u>. Comme l'an passé nous nous réunirons sur la place le matin pour se répartir dans la commune et lui redonner une apparence plus propre. Nous clôturerons cette matinée citoyenne par un barbecue offert par la municipalité. Donc à vos sacs poubelles, à vos pinces et à vos gants pour le 5 juin ! Nous donnerons plus de détails dans le Petit Journal de mai. *Une ville propre est l'affaire de tous !* 

Arbres et arbustes en mars / C'est déjà le mois de mars et les jardins se réveillent doucement. Les 1ères jonquilles pointent et les cyclamens sont déjà installés. C'est le moment d'aller vous promener dans votre jardin pour faire un petit état des lieux avant l'arrivée du printemps. Peut-être allez-vous remarquer qu'un de vos arbustes a laissé place vide. C'est alors le moment de penser à préparer le terrain pour les futures plantations.

Pourquoi ne pas se laisser tenter par des arbustes pour oiseaux ? Du fait de nombreuses perturbations humaines (destruction des haies, des vieux arbres ou utilisation de produits chimiques), les oiseaux ont souvent du mal à trouver des endroits pour nicher ou se nourrir, notamment en zone urbaine. Les arbres et les arbustes à baies constitueront des sites de nidification et pourront offrir des baies. Vous les taillerez peu (et pas tous en même temps) afin de permettre la floraison et d'attirer les insectes. Les fruits du «sorbier des oiseleurs» (qui porte bien son nom) ou du sureau noir seront très appréciés. Quelques épineux dans la haie la rendront plus sûre. Les oiseaux pourront s'y abriter en cas de danger

et seront plus confiants pour y construire leur nid. **C'est le cas de l'aubépine, de l'églantier ou du prunellier.** Bien que la taille de nos haies soit essentielle au bon voisinage (ne l'oublions pas !) ne taillez pas trop tôt votre haie pour oiseaux. Ceci permettra aux fruits d'arriver à maturation pour que les oiseaux aient quelque chose à se mettre dans le bec en fin de saison. En tout cas, évitez de tailler entre avril et début juillet pour ne pas déranger les nichées...

Bon jardinage!

RAPPEL: Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui dispose (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite. Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.

Rappel : les gagnants du concours scolaire proposé aux écoliers de l'école primaire à l'occasion de la précédente journée de l'environnement

Le logo, par Mathieu COTINAUT



Le slogan gagnant, par Lylou MANQUENOUILLE

Pour la nature, faut que j'assure. Le tri, c'est la vie!

Directeur de la publication: René Thiry / Administration, Rédaction, Photographies: Mairie d'Audun-le-Roman, équipe municipale et droits réservés. Impression: Mairie d'Audun-le-Roman Bulletin d'information municipal n°2/avril 2016 / Edité à 1200 exemplaires Dépôt légal n°1325